Séance du 6. 9bre 1791.

627

35.

Cue
FRC
8317

SOCIÉTÉ

DES AMIS DE LA CONSTITUTION,

SÉANTE AUX JACOBINS, A PARIS.

Extrait du Procès-verbal de la séance du dimanche 25 *septembre* 1791.

Un membre demande que la société prononce à l'instant la radiation de ses registres de cinq de ses ci-devant membres, députés à l'assemblée nationale, qui, après s'être séparés d'elle, se sont rendus indignes, non-seulement de conserver l'espoir de rentrer dans son sein, mais encore de l'honneur de rester inscrits sur ses registres. Ces membres sont MM. Barnave, Adrien Duport, Charles Lameth, Goupil de Préfeln et Alexandre Lameth. La société, après une discussion assez longue, s'est fixée à l'arrêté suivant.

M&W 16690

715
628

La société ne pouvant conserver sur ses registres que les noms des vrais amis de la constitution et de l'humanité, arrête que les noms des cinq membres ci-dessus dénommés, seront rayés de ses registres, et l'envoi de cet arrêté à toutes les sociétés affiliées.

MILLET, président.

REGNIER, neveu, membre du comité d'administration.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

De l'Imprimerie du PATRIOTE FRANÇOIS, place du Théâtre Italien.